

<https://www.cielvoile.fr/2025/11/dr-martin-l-onu-transcription-en-francais.html>

[https://odysee.com/@Cielvoile:e/Dr-Martin---l'ONU,-une-institution-criminelle-depuis-sa-cr%C3%A9ation-\(anglais\):4?src=embed&t=784.38781](https://odysee.com/@Cielvoile:e/Dr-Martin---l'ONU,-une-institution-criminelle-depuis-sa-cr%C3%A9ation-(anglais):4?src=embed&t=784.38781)

## **Dr Martin : l'ONU, une institution criminelle depuis sa création (anglais)**

### **Dr Martin : l'ONU - transcription en français.**

23 Novembre 2025, 17:47pm

Un petit nombre de conspirateurs industriels criminels ont décidé de subordonner l'ensemble de la population humaine à leurs sinistres desseins : s'enrichir tout en appauvrissant et en exterminant le reste de l'humanité. Et j'en ai assez des politesses. On a largement dépassé le stade de la politesse.

Quand la notion de « taux de mortalité acceptable » devient une norme industrielle, l'humanité a perdu le sens des réalités. Et ce ne sont pas mes mots. Ce sont ceux de l'Organisation mondiale de la santé, de Pfizer et de Moderna lorsqu'ils ont reçu l'autorisation d'entamer le processus d'extermination d'êtres humains pour atteindre leurs objectifs.

Diapositive suivante. Et je ne vais pas mâcher mes mots. Il s'agit d'un cartel criminel.

Nous agissons comme s'il existait une quelconque qualité rédemptrice, quelque part dans une sphère ésotérique, comme si l'Organisation mondiale de la santé devait avoir un quelconque bienfait. Eh bien, je vais vous dire que depuis sa création dans les années 1940, l'Organisation mondiale de la Santé n'a été rien de plus qu'un cartel criminel poursuivant un seul et unique dessein. Et je vais vous montrer le document qui le prouve.

Ce n'est pas une allégation. C'est prouvé par leurs propres dires. Ils utilisent un processus en quatre étapes pour exécuter chacun de leurs plans néfastes.

Ils commencent par planifier une opération. Ensuite, ils s'attellent à la financer. Puis, ils inventent la justification de leurs actions.

Et enfin, ils la mettent en œuvre et en tirent profit. Et ce, en violation de l'article 19 du titre 15 du Code des États-Unis, qui, pour ceux qui m'écoutent, a été instauré par la loi Clayton la même année que la création de l'Organisation mondiale de la Santé aux États-Unis, en 1913, année où les fondateurs de l'Organisation mondiale de la Santé ont également vu le jour. Je trouve donc fascinant que nous ayons adopté la loi Clayton en 1913 et que, 110 ans plus tard, nous ayons déclenché la conspiration criminelle que nous appelons aujourd'hui l'Organisation mondiale de la santé.

Et en violation du TFUE – je ne sais même pas comment le prononcer, le TFUE, le Traité soi-disant pour le fonctionnement de l'Union européenne, qu'il faudrait désormais appeler le Traité pour la cabale européenne dysfonctionnelle –, l'article 101 stipule sans ambiguïté que cette organisation n'a jamais eu de dimension sanitaire. Il s'agissait de racket visant à semer la terreur pour modifier

le comportement de la population, point final. Voilà ce que c'était.

Ça l'a toujours été. On peut avancer tous les arguments théoriques possibles, mais le problème, même avec la théorie d'une épidémie, est facilement réfutable par les données de Zurich qui montrent que, l'année de la pandémie mondiale la plus meurrière, les compagnies d'assurance-vie ont versé 30 milliards de dollars de moins en indemnisations.

Maintenant, si un professionnel de la santé, un travailleur social ou qui que ce soit d'autre souhaite débattre de la possibilité de développer un virus capable de consulter votre compte bancaire, vos relevés d'assurance et de vérifier si vous êtes à jour dans vos cotisations, c'est une affirmation audacieuse. Or, les données sont sans équivoque. Nous n'avons pas connu de pandémie.

Nous avons connu un génocide. Et nous devons appeler un chat un chat. Diapositive suivante.

Quand j'affirme que nous l'avons planifié, assurons-nous de bien comprendre les détails, pourtant essentiels. Je voudrais attirer votre attention sur la colonne de droite de cette diapositive. Il s'agit des données de 2011 issues du programme mondial de vaccination contre le paludisme pour les enfants de moins de six mois, mené conjointement par l'Organisation mondiale de la Santé, le Wellcome Trust, PATH et la Fondation Gates.

Dans leur essai clinique, il est important de souligner qu'ils ont assassiné 66 enfants du groupe vacciné, puis ont habilement utilisé le terme « témoin » pour désigner un groupe témoin au sein duquel ils ont assassiné 28 enfants. Si j'ai employé le terme « assassinés », c'est parce que c'est exactement ce qui s'est passé : il s'avère que ce groupe témoin n'a pas reçu une simple injection de solution saline. Il ne s'agissait pas d'une chose anodine.

En réalité, c'était un cocktail d'injections contenant des agents pathogènes connus. Le groupe témoin était connu pour être mortel, et le groupe témoin expérimental était, en théorie, susceptible de l'être également. Et ce que nous avons fait, c'est que nous les avons tous assassinés.

Et, habilement, en vertu de l'article V, section 13, que j'ai reproduit sur cette diapositive, je tiens à ce que vous compreniez pourquoi j'ai affirmé qu'à sa création en 1947, lorsque l'OMS a été financée et fondée, elle l'a été par des personnes ayant l'intention de commettre un crime en raison de leur propre langage. L'article V, section 13, se termine par la déclaration suivante : immunité contre l'arrestation ou la détention personnelle, bla bla bla, immunité contre toute procédure judiciaire. Or, si vous n'aviez pas l'intention de commettre un crime, pourquoi vous accorderiez-vous une immunité permanente et absolue contre toute forme de poursuite, et pire encore, même contre toute enquête ?

Des poursuites de toute nature ? Certains restent là à prétendre que c'est comme l'immunité diplomatique.

Vous rendez-vous compte que cela ne correspond même pas aux critères de l'immunité diplomatique ? Il s'agit d'une organisation criminelle qui a instauré sa propre loi pour se protéger de crimes qu'elle savait pertinemment qu'elle allait commettre. Et quand je dis qu'elle savait qu'elle allait commettre, je pèse mes mots. Car leur premier directeur général, nul autre que le Dr René

Senn, qui se trouvait par hasard à Dachau en 1940, a été nommé, en 1947, grâce à la générosité de la Fondation Rockefeller, directeur général de l'OMS, de façon mystérieuse.

Et en à peine cinq ans, René Senn a décidé de faire officialiser par écrit le véritable objectif de l'OMS, par l'intermédiaire du directeur général de l'époque, le Dr Brock Chisholm, qui préconisait le contrôle des naissances comme objectif principal. Est-ce que cela ressemble à de la santé publique pour quelqu'un ici présent ? Ce n'est pas de la santé publique. Il s'agit de la poursuite du même programme génocidaire qui a débuté en 1913 avec le financement, par la Fondation Carnegie, du bureau d'eugénisme des laboratoires de Cold Spring aux États-Unis, grâce à la générosité d'Andrew Carnegie.

Arrêtez de vous leurrer. Nous débattons des aspects superficiels de ce que nous appelons cette pandémie, mais nous n'en remontons pas aux racines. Il s'agissait d'une organisation criminelle structurée, mise en place pour s'assurer une impunité totale, puis exécuter ses plans visant à contrôler qui vit, qui meurt et qui a la moindre chance de survivre.

Et si vous pensez que j'exagère les chiffres, permettez-moi d'être clair. Quel que soit le traitement fiscal appliqué, si je vous disais qu'une organisation détient 88 % des parts, vous pourriez en conclure que cela constitue effectivement une participation majoritaire. Or, il s'avère que si l'on examine les dons des fondations à l'Organisation mondiale de la Santé, 88 % proviennent d'une seule et même organisation : la Fondation Gates.

Cela constitue une violation de toutes les lois anticoncurrentielles en Europe et aux États-Unis. Il ne s'agit absolument pas d'un don indépendant financé par des fonds caritatifs, mais, plus important encore, au regard du droit fiscal des deux côtés de l'Atlantique, cela constitue un don ciblé, formellement interdit et n'ayant sa place nulle part dans la charte de l'Organisation mondiale de la Santé ni dans celle d'aucune organisation affiliée à l'ONU. Quand je dis que c'est un crime, je parle d'un crime fiscal, d'une escroquerie, d'un blanchiment d'argent, et maintenant d'une escroquerie ayant conduit à des meurtres et au terrorisme international.

Diapositive suivante. Je vous ai dit que la deuxième étape, après la planification, est le financement. Et pourquoi ne pas utiliser le langage même des criminels ? Parce que c'est la meilleure façon de le dire.

Lorsqu'ils ont planifié la diffusion d'une chimère biologiquement modifiée associée au modèle dérivé du coronavirus, ils ont déclaré ce qui suit. Pour pérenniser les financements au-delà de la crise, il est essentiel de sensibiliser le public aux contre-mesures médicales nécessaires, comme un vaccin contre la grippe ou le coronavirus. Permettez-moi une brève digression : la crise dont ils parlaient était une crise de financement.

Il n'y avait pas de crise sanitaire. Leurs caisses commençaient à se vider. Voilà la véritable crise.

Poursuivons. Les médias jouent un rôle déterminant, et l'économie est influencée par le sensationnalisme ambiant. Nous devons tirer parti de ce sensationnalisme pour aborder les véritables problèmes.

Les investisseurs réagiront s'ils entrevoient des profits à la clé. C'est la déclaration officielle de la

cabale conspiratrice qui, à cette époque, lançait la décennie des vaccins en 2011, sous l'impulsion du Conseil mondial de suivi de la préparation de l'Organisation mondiale de la Santé. Ce financement a permis à Peter Daszak de s'associer à la production de pathogènes chimériques en Caroline du Nord et à Wuhan.

Alors ne me dites pas qu'il faut enquêter sur la provenance de ces informations. Les criminels l'ont avoué eux-mêmes. Diapo suivante.

Et voici maintenant le sujet épineux que personne au Congrès ne veut aborder : l'éléphant dans la pièce. Le 21 octobre 2014, malgré les nombreux échanges entre le sénateur Rand Paul et Anthony Fauci, au cours desquels on nous a affirmé que Rand Paul avait tout fait pour mettre Fauci en difficulté, il était en possession de la lettre que vous voyez à gauche. Il s'agit d'une lettre, opportunément rédigée sur papier à en-tête du NIAID et adressée à l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, qui stipule sans ambiguïté que pendant le moratoire sur le gain de fonction (un terme qui, soit dit en passant, semble signifier un arrêt total), il est impératif de poursuivre les activités.

Pourquoi ne pas examiner deux points de cette lettre ? Premièrement, le deuxième point du projet un, qui, soit dit en passant, ne faisait pas partie de la subvention initiale. Il s'agissait d'étudier les nouvelles fonctions de la pathogénèse virale *in vivo*.

Vous savez ce que ça signifie ? Dans le domaine des systèmes vivants.

La subvention était initialement prévue pour des simulations et des modèles cliniques, mais elle a été modifiée par cette lettre pour autoriser la recherche sur le gain de fonction pendant le moratoire sur les systèmes vivants. Et puis, il y a ce dernier paragraphe, qui précise, comme par hasard, que puisque votre subvention est actuellement financée, cette pause est volontaire. Combien de fois a-t-on vu un moratoire volontaire ? Le plus beau, c'est que si l'on regarde la toute dernière ligne, on peut continuer à mener les recherches sur le gain de fonction concernées jusqu'à la fin de la période budgétaire en cours.

Mais voilà le problème. Vous savez qui finance le projet ? Un contrat à durée indéterminée et à montant illimité de la DARPA et du NIH. N'est-ce pas pratique d'avoir un projet financé indéfiniment qui doit s'arrêter quand l'argent est épuisé, alors qu'en réalité, l'argent ne s'épuise jamais, puisqu'il n'y a pas de fin à ce qui n'en a pas ? À moins que vous ne pensiez que je formule une allégation, ce qui n'est pas le cas, je formule une accusation.

Soyons clairs. Il y a une grande différence. Je n'allège rien.

En réalité, ils nous ont annoncé que c'était le virus de Wuhan qui allait nous frapper. Comme vous pouvez le voir à droite de l'écran, publié le 14 mars 2016, le virus de type SRAS de l'Institut de virologie de Wuhan, je cite, est sur le point d'émerger chez l'homme. Est-ce que cela donne l'impression que nous sommes simplement surpris qu'un incident ait mal tourné à Wuhan en décembre 2019 ? Ou bien a-t-on l'impression qu'on nous a dit : « Regardez Wuhan, regardez le coronavirus et regardez ce que nous avons fait pour le manipuler à Wuhan et à l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill.»

Et voilà, nous allons vous annoncer que nous sommes prêts à le diffuser en 2016. Diapo suivante. Nous y sommes presque.

Et puis ils l'ont créé. Vous savez tous que je suis critiqué à l'échelle mondiale pour mon utilisation du terme « guerre biologique ». Je l'emploie car j'en ai l'autorisation.

Il se trouve que, pour le gouvernement des États-Unis, au début des années 2000, à la fin des années 1990, j'ai été envoyé à travers le monde pour étudier la prolifération des armes biologiques et chimiques. Je connais parfaitement la définition d'un agent de guerre biologique dans le titre 18 du Code pénal américain, le code pénal relatif aux infractions liées aux armes biologiques et chimiques. Mon évaluation est donc, en effet, professionnelle et juste.

Et la raison en est que j'étais, pendant de nombreuses années, la personne habilitée à formuler cette conclusion pour le gouvernement des États-Unis. Voilà pourquoi je l'utilise. Mais imaginons un instant que je sois simplement un illuminé.

Peut-être que je ne sais pas de quoi je parle. Alors, pourquoi ne pas examiner ce que les criminels ont dit eux-mêmes ? En 2005, lors d'une conférence parrainée par la DARPA et la MITRE Corporation, Ralph Baric, l'architecte du virus mortel injecté à des millions, voire des milliards de personnes, a présenté les informations suivantes.

Ce Ralph Baric était invité à présenter ce qui suit. Reprenons ses propres termes :

Coronavirus synthétiques, biohacking, guerre biologique, technologies habilitantes. Cela ressemble-t-il à un programme de santé publique ? Ou à quelque chose qui pourrait être mal interprété ? Ou encore, l'expression « technologie habilitante pour la guerre biologique » ne sonne-t-elle pas comme une contre-mesure ou une préparation aux pandémies ? Pour moi, il s'agit bien de technologies habilitantes pour la guerre biologique. Et j'en suis convaincu car, par la suite, il a reçu, en plus de ses subventions du NIAID, des subventions non compétitives de la DARPA, sous forme de fonds de contrepartie, pour un financement total de plus de 140 millions de dollars destinés à ses programmes et à ceux qui y étaient liés, portant sur les technologies habilitantes pour la guerre biologique synthétique.

Ai-je donc un problème à qualifier cette injection de technologie habilitante pour la guerre biologique ? Absolument pas. Car c'est ainsi qu'elle a été qualifiée. Et nous savons qu'ils savaient qu'ils l'appelaient ainsi le 18 septembre 2019.

Car ce jour-là, la cabale corrompue et conspiratrice de directions imbriquées, également connue sous le nom d'Organisation mondiale de la Santé, a déclaré qu'elle allait mener une étude d'experts à l'échelle mondiale sur une pandémie à propagation rapide due à un agent pathogène respiratoire mortel. Le problème réside dans la légalité de cette déclaration. Ils n'ont pas dit qu'il y aurait peut-être un simple rhume.

Ils ont dit que nous allions assister à la propagation d'un agent mortel. Et la raison invoquée en septembre 2020, l'indicateur de progrès, est que le monde accepterait un vaccin universel. Pas question d'étudier d'autres options de traitement.

Pas question d'examiner la possibilité d'une intervention précoce, comme le Dr McCullough l'a si clairement préconisée à maintes reprises. Pas question de cela. Le 18 septembre 2019, nous avons déclaré notre intention de tuer.

Et nous avions l'intention de tuer pour créer la peur nécessaire afin de contraindre les gens à accepter quelque chose que, sans contrainte, personne n'accepterait.

Ont accepté. Et c'est publié par les racketteurs. Diapo suivante.

Il n'en reste plus que deux si vous suivez. Déployez et profitez-en. On nous avait dit que les investisseurs réagiraient s'ils constataient des profits au terme du processus.

Et devinez ce qu'ils ont constaté ? Des profits au terme du processus. 2022 : 100 milliards de dollars pour Pfizer. Des fonds publics.

Moderna, après avoir menti au Congrès en octobre 2020, lorsqu'on lui a demandé de vérifier si le NIAID promouvait une injection qui enrichirait le NIAID (alors qu'Anthony Fauci et toute l'équipe du NIH ont déclaré n'avoir aucun intérêt financier dans leur recommandation), reçoit un premier versement de 400 millions de dollars de redevances. 400 millions de dollars. Plus que n'importe quel institut de santé n'en a jamais reçu en un seul paiement pour une seule invention dans toute l'histoire de la recherche médicale américaine.

Et devinez quoi ? Qu'est-ce qu'on reçoit ensuite ? L'Organisation mondiale de la santé a demandé une augmentation de son budget de 11 % afin de s'assurer que ceux qui en ont profité lui fassent un don. Et devinez ce qu'ils ont fait ? Ils ont blanchi l'argent. Voilà ce qu'ils ont fait.

Suivant. Et voici la dernière diapositive. Il ne s'agit pas d'un crime contre la santé publique.

Il ne s'agit pas non plus d'un crime constitutionnel. Il s'agit d'un acte criminel. Commis par une institution criminelle créée pour permettre des comportements criminels depuis sa fondation en 1947.

Voilà ce que c'est. Et nous ne devrions pas débattre des mérites de la démocratie, de la liberté ou de quoi que ce soit d'autant irrationnel que si nous étions au milieu d'un braquage de banque à débattre du bien-fondé de l'impression de billets de banque. Le problème n'est pas les billets de banque.

C'est le braqueur de banque. Le problème ici n'est pas la santé, ni la santé publique, ni la censure de l'information, ni la répression des opinions dissidentes, ni le traitement absolument inadmissible infligé aux médecins et universitaires du monde entier qui ont dénoncé cette situation. Ce n'est pas là le crime.

Le crime, c'est que des criminels organisés, capables de repérer les signes avant-coureurs, ont conspiré et créé une « urgence ». Ces mêmes criminels ont planifié, orchestré et manipulé les agences pour s'assurer que l'on vous impose l'utilisation de termes tels que « vaccin », « masque », « santé », « distanciation sociale », des termes qui n'avaient pas de définition courante. Nous les avons donc utilisés sans discernement.

Ces criminels ont fixé les prix de manière opaque grâce à des conseils d'administration interconnectés, où des concurrents connus se sont entendus pour fixer les prix en collusion directe, en violation des normes de l'Union européenne et des lois Sherman et Clayton aux États-Unis. Ce sont des crimes. C'est du crime organisé et nous devons le traiter comme tel.

Des criminels ont menti publiquement sous serment, ce qui a entraîné la mort et la destruction de la liberté et, plus grave encore, la destruction de l'intégrité de personnes bien intentionnées qui, aujourd'hui, font tout leur possible pour tenter de remédier aux conséquences désastreuses de cette catastrophe. Je ne minimiserai en aucun cas les contributions exceptionnelles des universitaires et des professionnels de la santé qui ont désespérément essayé de combler le vide et d'enrayer les conséquences perverses de ces crimes. Mais je le dirai sans hésiter : tant que nous ne traiterons pas cela comme un complot criminel de criminels ayant pour but le terrorisme mondial, le profit et le meurtre, tant que nous n'aurons pas ce débat, nous nous trompons de débat, car nous ne sommes pas là pour discuter du bien-fondé d'un accord modifié pour une organisation criminelle. Nous sommes là pour démanteler l'organisation criminelle elle-même. C'est mon appel à chaque personne sur cette planète.

Ne vous contentez pas de limiter le pouvoir de ces criminels. Détruisez-les. Merci beaucoup.

Annexe :

Constitution de l'OMS

<https://apps.who.int/gb/bd/PDF/bd47/FR/constitution-fr.pdf?ua=1>

Extraits concernant l'immunité des représentants de l'OMS :

CONVENTION SUR LES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS, page 27

Article V – Représentants des membres

Section 13

Les représentants des membres aux réunions convoquées par une institution spécialisée jouissent, pendant l'exercice de leurs fonctions et au cours de leurs voyages à destination ou en provenance du lieu de la réunion, des priviléges et immunités suivants :

- a) immunité d'arrestation ou de détention et de saisie de leurs bagages personnels et, en ce qui concerne les actes accomplis par eux en leur qualité officielle (y compris leurs paroles et écrits), immunité de toute juridiction ;
- b) inviolabilité de tous papiers et documents ;
- c) droit de faire usage de codes et de recevoir des documents ou de la correspondance par courriers ou par valises scellées ;
- d) exemption, pour eux-mêmes et pour leurs conjoints, à l'égard de toutes

mesures restrictives relatives à l'immigration, de toutes formalités d'enregistrement des étrangers, et de toutes obligations de service national dans les pays visités ou traversés par eux dans l'exercice de leurs fonctions ;

e) mêmes facilités en ce qui concerne les restrictions monétaires ou de change que celles qui sont accordées aux représentants de gouvernements étrangers en mission officielle temporaire ;

f) mêmes immunités et facilités en ce qui concerne leurs bagages personnels que celles qui sont accordées aux membres des missions diplomatiques d'un rang comparable.

#### Section 14

En vue d'assurer aux représentants des membres des institutions spécialisées aux réunions convoquées par elles une complète liberté de parole et une complète indépendance dans l'accomplissement de leurs fonctions, l'immunité de juridiction en ce qui concerne les paroles ou les écrits ou les actes émanant d'eux dans l'accomplissement de leurs fonctions continuera à leur être accordée même après que le mandat de ces personnes aura pris fin

#### DOCUMENTS FONDAMENTAUX28

#### Section 16

Les priviléges et immunités sont accordés aux représentants des membres, non pour leur bénéfice personnel, mais dans le but d'assurer en toute indépendance l'exercice de leurs fonctions en ce qui concerne les institutions spécialisées. Par conséquent, un membre a non seulement le droit, mais le devoir de lever l'immunité de son représentant dans tous les cas où, à son avis, l'immunité empêcherait que justice ne soit faite et où l'immunité peut être levée sans nuire au but pour lequel elle est accordée.

#### Section 17

Les dispositions des sections 13, 14 et 15 ne sont pas opposables aux autorités de l'Etat dont la personne est ressortissante ou dont elle est ou a été le représentant.

#### Article VI – Fonctionnaires

#### Section 181

Chaque institution spécialisée déterminera les catégories de fonctionnaires auxquelles s'appliquent les dispositions du présent article ainsi que celles de l'article VIII. Elle en donnera communication aux gouvernements de tous les Etats parties à la présente Convention en ce qui concerne ladite institution ainsi qu'au Secrétaire général des Nations Unies. Les noms des fonctionnaires compris dans ces catégories seront communiqués de temps à autre aux gouvernements précités.

#### Section 19

Les fonctionnaires des institutions spécialisées :

a) jouiront de l'immunité de juridiction pour les actes accomplis par eux

en leur qualité officielle (y compris leurs paroles et écrits)

## Section 20

Les fonctionnaires des institutions spécialisées seront exempts de toute obligation relative au service national. Toutefois, cette exemption sera, par rapport aux Etats dont ils sont les ressortissants, limitée à ceux des fonctionnaires des institutions spécialisées qui, en raison de leurs fonctions, auront été nommément désignés sur une liste établie par le directeur général de l'institution spécialisée et approuvée par l'Etat dont ils sont les ressortissants.

En cas d'appel au service national d'autres fonctionnaires des institutions spécialisées, l'Etat intéressé accordera, à la demande de l'institution spécialisée, les sursis d'appel qui pourraient les sursis d'appel qui pourraient être nécessaires en vue d'éviter l'interruption d'un service essentiel

https://www.cielvoile.fr/2025/11/dr-martin-l-onu-transcription-en-francais.html

f X P Recherche

## Dr Martin : l'ONU - transcription en français

23 Novembre 2025, 17:47pm

SDM-57 POWERPOINT (PRESENTATION)  
Dr Martin : l'ONU, une institution criminelle depuis sa création (angl... Keep It Simple – Anti-Trust Laws are Key)

For Commercial Data and Population Control:

- Criminal Contractors exempted to use an "emergency"
- Criminal Contractors suppressed market opportunities of other contractors, and suppressed competitive grants & contracts, and supressed opportunities for other contractors
- Criminal Contractors violated "anti-trust laws" through price fixing and market manipulation
- Criminal Contractors used "secretive" and "unethical" propaganda (including "reports") to manipulate public policy by "coercion with Lethality Interventions"

Corporate Monopoly through Public Policy

Public Policy by Coercion with Lethality Interventions

SDM ROOM

22:10 / 23:41 Auto 480p



https://odysee.com/@Cielvoile/e/Dr-Martin---l'ONU,-une-institution-crimi

III odysee Chercher

SDM-57 POWERPOINT (PRESENTATION)

## PLAN IT! Secure Liability Shield for Acts that Kill

1913  
1924  
1994

SDM ROOM

6:47 / 23:41 Auto 480p

